# DOSSIER DE PRESSE

## Septembre 2018

Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE


CONTACTS

Presse / Communication

Juliette GRINARD
06 83 43 95 80
juliette.grinard@aunisatlantique.fr

Service Transition énergétique

Carole CHASSAGNOUX
06 83 43 91 66
carole.chassagnoux@aunisatlantique.fr


Communauté de Communes Aunis Atlantique

Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

# EDITO

**« Aunis Atlantique fixe le cap de la transition énergétique et s'engage sur un plan d'actions ambitieux et volontaire. »**

53 % des consommations énergétiques d'Aunis Atlantique sont représentées par le secteur du transport. Et pourtant, notre territoire appartient au Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

La mobilité est au cœur des enjeux de développement de notre intercommunalité tout comme la préservation de notre environnement et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En tant que Vice-Présidente en charge de la transition énergétique et des mobilités, j'ai la responsabilité d'engager tous les moyens possibles et nécessaires pour mettre en œuvre la transition énergétique en Aunis Atlantique.

Notre volonté s'exprime à travers cet objectif : devenir à l'horizon 2050 un territoire à énergie positive !

Un territoire à énergie positive, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Il intègre la question de l'énergie dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local.

C'est une démarche à long terme avec une véritable feuille de route mobilisant les élus, les techniciens et aussi tous les partenaires et la population de la Communauté de Communes.

**Karine DUPRAZ**

Vice-présidente de la Communauté de Communes
en charge de la transition énergétique et des mobilités

## SOMMAIRE

PAGE 5 : Le contexte, les enjeux

PAGE 7 : Les moyens mis en œuvre

PAGE 10 : Les orientations stratégiques, les premières actions

PAGE 16 : Les partenaires

Aunis Atlantique
Territoire à énergie positive
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

# LE CONTEXTE, LES ENJEUX

**« Une prise de conscience des enjeux énergétiques du territoire »**

## Le bilan énergétique du territoire

Un **bilan énergétique de la Communauté de Communes** a été réalisé **d'avril à octobre 2016 par** l'Association Régionale d'Evaluation environnement et Climat [AREC], dans le cadre d'une mission initiée et financée par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

Les principaux enseignements du diagnostic :

- La consommation énergétique annuelle du territoire est de **819 GWh.**
- La production d'énergies renouvelables annuelle sur le territoire est de **75 GWh**, soit 9,1 %.

### Emissions de GES totales et consommations énergétiques annuelles

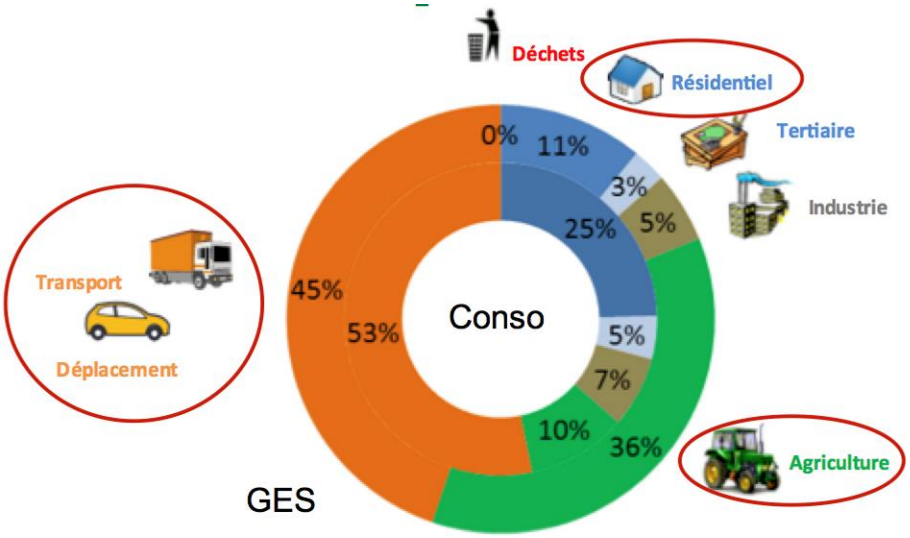


Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les trois secteurs les plus énergivores sont :

- **Le transport,** (émission de GES 45%) en raison de l'utilisation par les habitants de leur véhicule individuel pour leurs déplacements quotidiens domicile-travail entre les communes rurales d'Aunis Atlantique et La Rochelle, bassin d'emploi, et de la faible offre en transports en commun. Ces flux représentent 12% des consommations énergétiques du secteur transports (en moyenne : aux alentours de 10%) ;

- **Le résidentiel,** (émission de GES 11%) avec une consommation importante de chauffage électrique (40%) et de fuel (20%) en raison du peu de réseaux de gaz naturel et d'énergies renouvelables, de la présence de logements individuels récents type lotissements. 33% des habitants ont recours au bois bûche ;

- **L'agriculture,** (émission de GES 36%) activité économique du territoire. 50% des exploitations sont spécialisées en grande culture et 61% de leurs consommations énergétiques sont le fuel et le gazole.



**Le diagnostic énergétique a été un élément déclencheur de la nécessité de s'engager pour la transition énergétique d'Aunis Atlantique.**

## Le Plan Climat Air Energie Territorial

L'état reconnaît les intercommunalités comme coordinatrices de la transition énergétique. A ce titre, les groupements de communes de plus de 20.000 habitants sont **dans l'obligation de mettre en œuvre ce Plan Climat Air Energie Territorial**.

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue **un cadre d'engagement pour le territoire**. Il aura des influences sur d'autres projets structurants d'aménagement, notamment le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration.

**Le PCAET vise à atténuer l'effet climatique, à développer les énergies renouvelables et à maîtriser la consommation d'énergie.**

Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale, d'un plan d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

**Avec le PCAET, la CdC se dotera pour la première fois d'un document cadre majeur intégrant les enjeux de la transition énergétique et définissant les objectifs liés.**

## LES MOYENS MIS EN OEUVRE

**L'appel à projet national : le TEP-CV**

**La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** publiée en août 2015, ainsi que les plans d'actions qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a répondu avec succès à l'appel à Projet lancé par le Ministère de l'environnement.

**Elle signe**, le 20 mars 2017, **la convention permettant d'engager un programme de 7 actions** axées **sur les mobilités douces et la valorisation des continuités écologiques.** Le montant de l'appui financier mobilisable dans le cadre de cette convention est de l'ordre de 360.000 euros.

**Quelques actions réalisées avec un financement TEP-CV :**

- L'acquisition de véhicules électriques et l'installation de 4 bornes de chargement dont 2 accessibles au public.
- L'aménagement d'une liaison cyclable sur la commune de Charron.
- Un programme d'intervention de travaux de génie écologique avec maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Il s'agit de préserver les espaces naturels et les continuités écologiques identifiées dans la Trame verte et bleue : plantations, création de roselières, restauration de milieux aquatiques, passages à faunes…

## L'appel à projet régional : le TEPOS

La Communauté de Communes Aunis Atlantique a choisi de répondre à un second appel à projet, régional cette fois, lancée par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine pour devenir un Territoire à Energie POSitive (TEPOS).



**Aunis Atlantique a été sélectionnée parmi les 12 territoires lauréats de la Région pour mettre en œuvre un plan d'actions sur 3 ans**. Ce plan d'actions comporte 3 actions de massification et 8 actions opérationnelles.

Les actions de massification :

- Développer une offre de mobilité durable
- Lutter contre la précarité énergétique
- Développer la production d'énergie solaire photovoltaïque

Les actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables :

- Sensibiliser les agriculteurs du territoire aux économies d'énergie
- Construire des bâtiments communautaires exemplaires
- Favoriser le développement de circuits courts
- Etudier le potentiel de nouvelles ressources énergétiques pour le territoire
- Structurer la filière bois énergie
- Favoriser le solaire thermique dans les infrastructures touristiques
- Mobiliser les habitants

**La Communauté de Communes recevra un financement de l'ADEME et de la Région d'un montant de 180 000€ sur 3 ans. Elle bénéficiera également d'un accompagnement technique important sous la forme de 3 assistances à maîtrise d'ouvrage afin de mettre en œuvre cette démarche.**

En devenant un territoire à énergie positive, la CdC s'engage ainsi dans **une démarche de mobilisation de tous les acteurs du territoire** pour qu'ils se réapproprient la question de l'énergie et mettent en œuvre des actions concrètes de réduction des consommations et de production d'énergies renouvelables respectueuses de l'environnement.

## La mobilisation interne, la démocratie citoyenne

### Une mobilisation interne forte

Soutenue par cette labellisation TEPOS, la Communauté de Communes créée au début de l'année 2018, **un service dédié à la transition énergétique et aux mobilités** et recrute un animateur TEPOS.

Elle tend à intégrer la maîtrise de l'énergie et la réduction des gaz à effet de serre de façon transversale au sein des différents services et projets. La question de la performance énergétique des bâtiments communautaires est par exemple intégrée au cœur de chaque projet en cours et à venir (magasin de producteurs, siège social, gymnase…).



### Le Comité consultatif citoyen

La démarche de territoire à énergie positive est une démarche volontaire de la collectivité. Si la Communauté de Communes est moteur dans cette démarche, elle souhaite associer au maximum acteurs locaux, habitants et élus communaux afin de partager une connaissance et des moments d'échanges dédiés.

Parce que la transition énergétique nécessite la mobilisation de tous, **la CdC constitue un comité consultatif citoyen**. Ce comité vise à faire émerger **des solutions collectives, concrètes et innovantes répondant à la réalité du territoire et aux besoins de ses habitants**.

Il associe au sein de 4 collèges des élus, des experts, les acteurs socio-économiques du territoire et des habitants, majoritaires.

Ce comité va nourrir la réflexion des élus communautaires. Une conférence plénière annuelle permettra de présenter les propositions envisagées pour validation par le conseil communautaire.

# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES, LES PREMIERES ACTIONS

**Les premières actions engagées ou programmées peuvent être attachées à 3 orientations stratégiques prioritaires.**

## AXE 1 : Maîtriser la demande locale de l'énergie

### ➔ Les bancs d'essai tracteurs

La Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture de Charente Maritime proposent un programme de révision et de réglage des moteurs de tracteurs des exploitations agricoles et des stages de conduite afin de sensibiliser et soutenir les agriculteurs dans la réduction de leur consommation d'énergie.



### ➔ Opération « Objectif rénovation »

Le programme « objectif rénovation » a été lancé au printemps 2018 afin de faciliter les **travaux de rénovation énergétique dans les logements des particuliers**.

Cette opération a permis de proposer à 2.700 foyers d'Aunis Atlantique ciblés en fonction notamment de l'âge et de l'étiquette énergétique de leur logement, la réalisation **gratuite d'un diagnostic énergétique**. Grâce à un partenariat avec la poste, c'est le facteur qui a présenté l'opération aux foyers lors de sa tournée quotidienne et qui a fixé le rendez-vous avec le conseiller énergétique.

Le rendez-vous d'audit constitue une première étape vers une projection de travaux de rénovation. Le conseiller rénovation présente les aides disponibles et accompagne les propriétaires pour l'élaboration de leur plan de financement.

73 diagnostics énergétiques ont d'ores et déjà été pris en charge dans le cadre du dispositif « Objectif rénovation ».

La CdC continuera **d'agir pour la rénovation énergétique de l'habitat grâce au recrutement de deux personnes en service civique volontaire pour 8 mois** en charge de sensibiliser les propriétaires marandais. Parmi leurs actions des rencontres sont prévues en porte à porte avec les habitants au cœur de l'hiver, au moment où les inconforts liés aux problèmes d'isolation sont les plus ressentis.

### ➔ Rénovation de l'éclairage public et des bâtiments

Suite à la signature de la convention TEP-CV, la CdC peut bénéficier **du programme des certificats d'économie d'énergie.** Ce programme permet de vendre les certificats d'économie d'énergie qu'elle produit par la réalisation de travaux de rénovation énergétique, aux fournisseurs d'énergie.

Les travaux ouvrants droit à production de certificats d'économie d'énergie peuvent concerner l'éclairage public, l'isolation ou le chauffage, le raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur.

La convention établie permet une valorisation potentielle de 950.000 € de travaux en certificats d'économie d'énergie.

17 communes ont mobilisé ce dispositif pour réaliser des travaux d'économie d'énergie sur leur éclairage public et améliorer l'isolation de bâtiments publics.

Concernant l'éclairage public, les travaux réalisés concernent l'installation d'horloges astronomiques et le remplacement d'ampoules par des ampoules à plus faible consommation énergétique.

Montant des travaux éligibles : 869 998,90€ HT

Concernant la rénovation des bâtiments, les travaux réalisés concernent le changement d'ouvertures et l'installation de chaudières plus performantes.



Montant total des travaux éligibles : 225 173,93 € HT

➔ Performance énergétique des bâtiments publics

La Communauté de Communes s'attache à **être exemplaire sur l'aménagement des bâtiments communautaires**. Pour cela, les cahiers des charges des prochains travaux de bâtiments intègrent de façon centrale la question de la performance énergétique.

Dans le cadre de la programmation du futur siège de la Communauté de Communes, elle intègre en particulier les préconisations du cahier des charges de l'appel à projet régional « bâtiment du futur ». Cela impose un niveau de **performance énergétique et de performance bas Carbone** à atteindre, des **innovations** à mettre en œuvre, ainsi que des moyens permettant le **suivi des consommations d'énergie.**

➔ **Espace Info Energie :**

Les CdC Aunis Sud et Aunis Atlantique, associées à Val de Saintonge Communauté souhaitent dynamiser leur action de sensibilisation et d'information du public sur la rénovation énergétique et les dispositifs financiers disponibles. En effet, les 3 EPCI ont choisi **de créer un service unifié en septembre 2018 pour gérer l'Espace Info Energie Aunis Val de Saintonge** qui a pour vocation d'informer les citoyens de manière neutre et gratuite sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Pour renforcer la proximité entre ce service et les habitants, la conseillère Info Energie sera présente à partir de janvier 2019 le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois pour recevoir en rendez-vous individuel les habitants qui souhaitent bénéficier d'une information gratuite et objective sur leur projet. Elle proposera également, au cœur de l'hiver, des balades thermographiques dans les villages pour mettre en évidence les déperditions d'énergie des maisons.

→ **Défi familles à énergie positive**

Pour sensibiliser le grand public à la maîtrise de leur consommation d'énergie, la CdC s'investit pour la deuxième année aux côtés des Communautés de Communes Aunis Sud et Val de Saintonge pour animer **le Défi familles à énergie positive**. L'Espace Info Energie Aunis Val de Saintonge est le principal animateur du Défi.

L'objectif est de proposer aux équipes volontaires un accompagnement et des animations pour les sensibiliser et les aider à réduire leur consommation d'énergie et d'eau grâce à des écogestes.

Le Défi intègre également un challenge Déchet animé par Cyclad. Ce volet vise à accompagner les familles participantes vers l'objectif zéro-déchet.

## AXE 2 : Développer la production autonome et locale d'énergie

L'objectif de la Communauté de Communes de développer la production d'énergies renouvelables passe par différentes actions.

→ **Structurer la filière bois énergie** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Club d'entreprises.

→ **Accompagner et structurer l'implantation des éoliennes** sur le territoire via la réalisation d'un schéma éolien.

→ Soutenir **l'installation de solaire thermique** dans les infrastructures touristiques et en particulier les campings et les gîtes,

→ Développer la production d'énergie par la **production de solaire photovoltaïque** à partir de bâtiments existants, réaliser des études de potentiels par filière d'énergie renouvelable afin d'identifier des sites éventuels d'implantation.

La Communauté de Communes a choisi d'adhérer au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour que ses communes membres **réalisent gratuitement des études de potentiel pour l'équipement de leurs bâtiments communaux** (exemple chaudières collectives, équipements de production photovoltaïques…).

## AXE 3 : Développer la politique de mobilité alternative

Le diagnostic énergétique ayant révélé le secteur du transport comme le poste de consommation énergétique principal du territoire, la Communauté de Communes place la mobilité au cœur de son programme d'actions TEPOS.

### Acquisition de véhicules électriques et de bornes de téléchargement

La CdC a investi dans 4 véhicules électriques pour les déplacements de ses agents et dans 4 bornes de chargement, dont deux d'entre elles seront accessibles aux habitants sur les communes de Ferrières et Marans.

La commune de La Laigne a également pu obtenir un financement dans le cadre de la convention TEP-CV pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour ses services techniques.

### Aménagements de voies douces dans les communes

Afin de **développer l'offre de voies douces** sur le territoire, La CdC souhaite structurer **un schéma d'aménagement** spécifique.

Dans cet objectif, elle travaille en partenariat avec l'Université de La Rochelle. Une équipe d'enseignants l'appuiera cet automne sur l'analyse du questionnaire mobilité qu'elle soumet à la population depuis la rentrée. Les résultats de cette analyse seront présentés cet hiver aux habitants volontaires qui auront répondu au questionnaire afin de co-construire l'offre de voies douces et les services à mettre en place.

Parallèlement et toujours en partenariat avec l'Université, elle prépare l'organisation d'un projet tutoré afin d'identifier les opportunités et contraintes foncières pour ce type d'aménagement.

### Transport ferroviaire

La CdC défend la réouverture d'arrêts TER sur la ligne La Rochelle – La Roche sur Yon.

**Organisation d'événements de sensibilisation du grand public**

Afin de **mobiliser tous les usagers des transports du territoire**, le programme d'actions cible différents publics : entreprises, scolaires, grand public, communes. L'action de la Communauté de Communes sur ce volet se déclinera sur des actions opérationnelles.

**➔ Incitation au covoiturage**

La Communauté de Communes s'associe au Département de la Charente Maritime comme territoire pilote pour la mise en œuvre de l'expérimentation BlaBla Car qui tend à renforcer la visibilité de l'offre de co-voiturage pour les trajets du quotidien (domicile-travail).

Parallèlement, la Communauté de Communes a réalisé un sondage auprès des associations présentes au Forum des associations le 8 septembre dans le but de mettre à disposition des services de micro-covoiturage adaptés à leur besoins (déplacement du public vers une manifestation, transport pour des rencontres sportives etc…).



**➔ Challenge de la mobilité**

Pour la première année, la Communauté de Communes a rassemblé autour d'elle 11 structures privées ou publiques qui ont décidé de participer au Challenge de la mobilité. Cette opération vise à **sensibiliser et valoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**. Ainsi, les salariés des structures engagées ont pu tester différentes solutions de déplacements : co-voiturage entre collègues, vélo électrique ou non…

Cette opération qui touchait un potentiel de 250 personnes sur la journée sera reconduite dans le but de susciter de nouveaux comportements sur les déplacements domicile travail.

**➔ « Parking Day »**

La Communauté de Communes a choisi l'opération « Parking Day » comme nouvelle occasion de sensibiliser les habitants aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Le 21 septembre elle occupera plusieurs places de parkings à la sortie de l'école de Saint Jean de Liversay. L'occasion d'échanger autour d'un goûter avec les parents d'élèves sur les moyens de se déplacer autrement.

# LES PARTENAIRES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE EN AUNIS ATLANTIQUE

| | |
|---|---|
| Région Nouvelle Aquitaine | |
| ADEME<br>Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie | |
| AREC<br>Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat | |
| ATMO Nouvel Aquitaine<br>Observatoire régional de l'air | |
| ARTEE<br>Agence régionale pour les travaux d'économies d'énergie | |
| Conseil départemental de la Charente Maritime | |
| Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime | |
| Parc Naturel Régional du Marais poitevin | |



Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

| | |
|---|---|
| Espace Info énergie 17 | |
| CRER<br>Centre Régional des Energies renouvelables | |
| CYCLAD<br>Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères | |
| L'université de La Rochelle | |
| La Poste | |

# Notes

Aunis Atlantique
**Territoire à énergie positive**
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE
113 Route de La Rochelle - BP 42 - 17230 MARANS
Tél : +33 (0)5 46 68 92 93 • Fax : +33 (0)5 46 68 92 98
Email : contact@aunisatlantique.fr • aunisatlantique.fr

Territoire à énergie positive

Communauté de Communes Aunis Atlantique

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & MOBILITÉS